

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 6

Rubrik: La page des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAGES DES LECTEURS-RÉDACTEURS

Monsieur le Rédacteur,

Quelques pensionnaires de l'Asile Suisse de Vieillards de l'avenue Saint-Mandé, qui se trouvaient avec moi au Home pour les Suisses de l'Etranger, à Dürrenesch, au moment de la Fête du 1^{er} août, me demandent de vous envoyer un petit compte rendu de la façon dont cette solennité y a été célébrée, pour être inséré dans « Le Messager Suisse » de Paris.

Vous trouverez ci-inclus cette note, dont vous ferez l'usage que vous voudrez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Louis BRUNET.

Encore un écho de la dernière Fête nationale. Nous sommes à Dürrenesch, en Argovie, au Home pour les Suisses de l'Etranger. Dès 9 heures du matin, deux superbes autocars, loués par la Direction, emmènent une cinquantaine de pensionnaires, à travers de riantes campagnes, d'abord à Lucerne, où ils prennent le bateau pour se rendre à Kussnacht et visiter le « Chemin creux », où Guillaume Tell débarrassa les premiers Confédérés d'un bailli autrichien justement détesté. Les cars, qui ont rejoint la compagnie, la transportent le long du lac jusqu'à Weggis, où l'on reprend le bateau pour Lucerne, tout en dégustant à bord le contenu des sacs de provisions remis à chaque participant. L'après-midi, visite libre de la ville, terminée par le pèlerinage en commun au « Lion » historique, témoignage émouvant d'un passé de gloire et d'honneur. Les cars reprennent alors, en longeant les charmants petits lacs de Baldegg et de Halwyl, le chemin du Home, où un plantureux banquet attendait les pensionnaires, qui y firent largement honneur.

Bien qu'avec une année de retard, nous sommes heureux de publier dans ce numéro, plus spécialement consacré au premier août, la lettre de Louis Brunet. Réd.

Le soir, sur un terrain du village aménagé à cet effet et où se trouvaient réunies environ 500 personnes, commémoration traditionnelle du 1^{er} août, avec chants, tableaux vivants, danses locales et discours patriotique d'une haute tenue par un avocat d'Aarau, qui s'exprimait naturellement en allemand, mais qui eut la délicate pensée de s'adresser encore en français, puis en italien aux Confédérés présents dont c'étaient les langues maternelles. La soirée se termina au Home par une représentation folklorique, où une famille de cinq personnes, qui consacre ses loisirs à ranimer les vieilles coutumes et traditions populaires, suscita les applaudissements chaleureux de tous les assistants. Comme si le banquet n'eût pas suffi à calmer tous les appétits, une collation attendait encore les pensionnaires du Home, et la soirée se termina, fort tard, par une petite sauterie.

Qu'il nous soit permis de remercier ici chaleureusement le Comité du Home pour les Suisses de l'Etranger, ainsi que la Direction, dont les attentions et les prévenances envers leurs hôtes ne se comptent pas et contri-

buient à faire régner dans la maison l'allégresse et la joie. Ceux qui en ont bénéficié ont laissé à Dürrenesch un peu de leur cœur, et ils conservent l'espoir d'y revenir un jour.

L. B.

Merci, cher abonné, à vous qui mettez tant de sentiments et de qualité pour exprimer la joie de nos amis pensionnaires et la vôtre. Merci, vœux et souhaits.

Monsieur le Rédacteur,

Cher « Messager »,

J'ai puisé, dans l'excellent article de notre confrère, rédacteur-lecteur, deux sujets qui m'ont vivement touché et inspiré ; j'ai cité notre cher compatriote M. G. Ricou. L'un, d'un caractère national, sur nos sapins, l'autre, plus spécifique à la terre romande, « notre Cathé », sera la clef de voûte d'un prochain bavardage.

La forêt, premier manteau de la terre, où nos aieux, les Waldstaetten, trouvaient, dans ses plis, la protection, l'élan et la virilité, ainsi que la noblesse de leurs sentiments qui furent transmis jusqu'à nos jours fidèlement. Chaque Pays a chanté la forêt, ses arbres. Dans notre belle Patrie d'adoption, le chêne où le saint Roi, jadis à Vincennes, rendait la justice, fut chanté par les troubadours ; Outre-Rhin, le tilleul dont l'éloge, par les Minnesang, n'est plus à faire ; en Grèce, l'olivier, source de Lumière. Et pourquoi pas, sur notre sol, le sapin « Unser Tannenbaum über alles ist ». Au début d'août, il brille de mille feux, sur tout le territoire ; fin décembre, dans chaque foyer, il rassemble la même ferveur, autour de lui. Combien d'entre nous, par un réflexe conditionné, n'ont-ils pas senti tout à coup l'odeur caractéristique du sapin, qui n'a pas foulé ses « pives », éparses dans les forêts du Jorat où niche notre délicieux théâtre du même nom. Qui d'entre nous, dans sa prime jeunesse n'a eu les doigts « petzé » par sa résine ? Qui n'a vu la fourmi laborieuse choisir ses aiguilles pour sa maison, qui n'a cherché la « chanterelle » parmi ses arbres au pied du Jura. Sur nos montagnes, « Les Derniers Sapins » inspirèrent nos peintres, en particulier H. Berger. La nature élut cet arbre, pour délimiter l'altitude de nos sommets. « Zum Beispiel oben Niederhorn » avec sa dernière frange d'arbres. Puis métamorphosé par l'outil de nos artisans, le sapin transformé en chalets est un régal pour nos yeux. Je cite de mémoire, sans préférence, ceux de la vallée des Ormonts, plusieurs fois centenaires, façades sculptées de versets bibliques, sagesse d'hier et de demain, ceux d'Aeschi Bei Kandertal, leurs égaux en beauté, ou les mazots d'Isérables, bruns-violacés par la fuite des ans. Qui de nous, ne se souvient-il pas aisément : du home, de la maison, de la ferme, du toit qui l'ont vu naître ? Vaterland, Wo ihre Diener ist geboren worden zu Thurgau ; schweizerknabe heute veralten ! Qui n'a souvenance du rouet de Mère-Grand, de bahuts ouvrages ou finement peints, de l'armoire familiale encaustiquée avec soin. Ce mobilier, de style régional, enthousiasme les connaisseurs ; tel détail nous

fait dire : « Tiens, cette table est Grisonne, cet escabeau Bâlois, cette pendule Neuchâteloise bien sûr, ce berceau Valaisan..., souvent taillés dans du « risou » ou de « l'arolle » ou autres conifères... »

Henri CHERPILLOD.

Monsieur le Directeur,

Je viens de m'abonner au « Messager Suisse » dont j'ai lu plusieurs exemplaires intéressants et bien documentés.

C'est un organe d'une haute tenue morale, indépendant et social, harmonisant utilement les relations amicales de notre Colonie suisse avec les Autorités françaises, comme avec la mère-patrie et les hautes Autorités fédérales, chargées de nos intérêts en France.

L'article concernant les activités de la « Société Helvétique de Bienfaisance » (avril n° 4) mérite les éloges et, mieux, notre commun soutien.

La plus ancienne, elle est certes la plus agissante de nos institutions charitables et sociales.

L'admirable maxime chrétienne : « Aidez-vous les uns les autres », est l'essence même de la charité, de la générosité et des valeurs morales des grandes âmes !

Tant, pour les enfants, qui ont besoin d'air pur et de soins attentifs (qu'ils ne trouvent pas toujours dans les grandes cités, ni dans leurs modestes foyers), que pour les vieillards déshérités et qui ont parfois bien lutté (« au banquet de la vie, infortunés convives... »), la Société Helvétique intervient généreusement, dans la mesure de ses moyens.

Ses assistantes sociales se donnent la tâche de découvrir et de soulager des misères, parfois discrètes et cachées. Les enfants, objets de toute la meilleure attention, trouvent en Suisse, joie, réconfort et santé.

La Direction, comme le personnel, prodiguent leur dévouement, toujours avec discrétion, tact et générosité.

Aussi, ceux de nos chers amis suisses, que la naissance, le sort et leur réussite dans la vie, ont favorisés, voudront penser à leurs compatriotes moins heureux. Ceux, à qui leurs modestes ressources ne permettent pas des libéralités, s'efforceront de recruter de nouveaux adhérents à cette belle œuvre qui mérite et nécessite d'être soutenue.

Notre patrie, heureusement épargnée des calamités de la guerre, jouit d'une réputation mondiale de charité et d'entraide sociale, dont certaines manifestations sont récentes, encore présentes à nos mémoires !

Aussi, c'est un des nôtres, esprit clairvoyant, âme généreuse entre toutes, qui a été le fondateur et de protagoniste de la plus belle œuvre humanitaire que le monde ait jamais connue.

Je forme le vœu que ces modestes lignes, moins éloquentes, mais non moins sincères que d'autres, trouvent un écho favorable, moral et surtout matériel, pour l'hon-

neur et le bien de nous tous, qui formons une grande famille unie, hors de nos frontières !

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Edouard HOLZER.

Nous publions bien volontiers les lignes empreintes de poésie agreste de notre collaborateur-lecteur-rédacteur, M. Henri Cherpillod, ainsi que celles de M. Edouard Holzer qui nous dit en termes chaleureux son amour de la Patrie et son amitié pour notre journal.

Messieurs.

La lecture du Journal m'apporte beaucoup de joie et je vous remercie de nous communiquer dans le domaine de détente, les Galeries d'Exposition, Concerts, pièces de théâtre, films, etc...

Je me fais un plaisir de vous dire que je me suis empressée d'aller voir le film « La Fête des Vignerons ». C'est merveilleux et que de travail pour avoir réussi une telle performance. Je veux espérer que beaucoup de compatriotes n'hésiteront pas à aller voir ce beau film dont les couleurs sont très réussies.

Je profite, par la même occasion, pour vous dire combien ma déception fut grande en apprenant que le voyage à Bruxelles, en juin, n'aurait pas lieu, faute d'inscriptions. Est-il possible qu'il y ait tant d'indifférence parmi les Suisses qui vivent à Paris. Ce voyage aurait été effectué dans des conditions inespérées et des plus intéressantes. Une Exposition universelle ne se présente pas souvent et Bruxelles est de plus une très belle capitale et une ville très intéressante.

Avant de terminer ma lettre, je vous fais savoir que Mme Vve Tribert qui reçoit Le Messager par suite d'un abonnement que j'avais offert à une compatriote, m'a exprimé plusieurs fois ses vifs remerciements.

Ayant passé par le même malheur que cette dame, qui a perdu son mari il y a neuf mois, j'ai essayé de la réconforter dans les moments difficiles.

Je lui ai suggéré de vous écrire si elle avait besoin de renseignements ou conseils au sujet d'une réversion de pension ou autre. Dans ces moments difficiles, il est si bon d'être soutenu.

Veuillez croire, Messieurs, à mes sentiments distingués.

Mme Charles BAUMANN.

Merci, chère Madame Charles Baumann pour votre lettre affectueuse et secourable.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 92.765. — Dépôt légal : II-1958 N° 32/1958

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire